

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 6 avril 2018 à 20h30, en séance publique, sous la présidence de Louis DONNET, Maire.

Présents : Mme CAPELLI Aurélie, M CROUZET André, M DONNET Louis, M MANGIN Jean-Baptiste, M SCHMITT Yann, Mme GAFFET Muriel, M PUYBAREAU Igor, Mme COLLOMB Valérie, Mme DELAY Marie-Anne, M SENOT Laurent, M FAYAD Ghassan, M MEGER Jean-Luc, Mme FLAVIGNY Ghislaine

Absents : M REYNAUD Guillaume, Mme GONOD Pascale

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M SCHMITT Yann a été nommé secrétaire.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 1^{er} février 2018. Et a pris connaissance des documents d'urbanisme à cette date.

FINANCES -

Vote des compte administratif, compte de gestion, affectation du résultat BUDGET PRINCIPALE (délib 2018-516) et BUDGET ASSAINISSEMENT (délib 2018-517)

Le Conseil après Ouï l'exposé de M. Puybareau, élu en charge des finances, vote à l'unanimité le comptes administratifs du budget principal et du budget assainissement qui retracent l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur une année, constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes et approuve le compte de gestion 2017 pour le budget Principal et pour budget assainissement.

Il arrête les résultats suivants du Compte administratif 2017 pour les 2 budgets.

Vote du budget primitif BUDGET PRINCIPAL (délib 2018-518) et BUDGET ASSAINISSEMENT (délib 2018-519)

Le Conseil après Ouï la proposition de budget de Monsieur le Maire approuve le budget principal équilibré pour 1 815 413€ pour la section de fonctionnement et à 2 436 069€ pour la section d'investissement.

le budget assainissement équilibré pour 104 275.80€ pour la section de fonctionnement et à 399 831.79€ pour la section d'investissement.

Vote des subventions aux associations – 2018 (délib 2018-520)

Le Conseil après Ouï la proposition de budget de Monsieur le Maire approuve l'attribution des subventions pour les associations qui en ont fait la demande.

Vote des taux des taxes directes locales (délib 2018-521)

Vu la conjoncture actuelle des dotations de l'Etat, vu les volontés du Conseil à veiller à la bonne administration de sa commune, Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018.

ASSAINISSEMENT

- **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du SERVICE PUBLIC D'assainissement collectif 2016- (délib 2018-522)**

Le Conseil adopte le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de DOMAZAN

- **Raccordement des logements non raccordés à l'Assainissement et Eau Potable (AEP) (délib 2018-524)**

Le Conseil décide d'adopter la mise en place d'un forfait pour les habitations non raccordées à l'AEP.

Parc Naturel Régional (PNR)

Une étude d'opportunité portée par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon SMGG a été réalisée et portée à connaissance. Le projet de PNR couvrirait un ensemble de 80 communes dont 9 aurait à ce jour le statut de commune associée. Il s'agit des 9 communes de la CCPG situées au sud de l'autoroute. A ce jour il s'agit de se positionner sur l'adhésion de la commune à l'association de préfiguration constituée de la région, du département des communes et des associations. Monsieur le Maire détaille le planning prévisionnel de la mise en œuvre du PNR au Conseil.

Compte tenu des enjeux, Monsieur le Maire propose que la commune adhère à cette association afin de pouvoir avoir les éléments de décisions et avoir un poids dans les débats.

Le conseil décide à l'unanimité de valider la délibération d'adhésion proposée par le PETR.

TRAVAUX

- **RD235-108-ch de la Grand Font**

Yann Schmitt rapporte l'avancement des travaux : maillage de l'eau fait (coupure d'eau pendant la première semaine des vacances), trottoirs en court de finition, fin des travaux prévu pour fin avril.

- **Hangar Service Techniques**

Laurent Senot rapporte l'avancement des travaux à son rythme prévu.

- **Impasse du château**

Louis Donnet rapporte la rencontre avec le futur acheteur de cette parcelle et les travaux de démolition que la mairie s'engage à faire en amont.

Médiathèque (délib 2018-526)

Aurélié Capelli fait état du rapport d'activité 2017 (ci-joint).

Elle explique au Conseil la possibilité d'adhérer à la Charte BibLib de l'ABF (Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques) et de faire ensuite une demande de Label « Bib'Lib "Accès ouvert aux savoirs et à l'information" », le Conseil approuve ce choix.

Suite aux résultats du sondage lancé fin d'année 2017, à l'arrêt des TAP à partir de septembre 2018 et aux échanges des membres de la commission Culture, le Conseil délibère sur de nouveaux horaires d'ouverture à compter de la rentrée scolaire.

Les horaires retenus sont :

Horaires Ouverture médiathèque prévisionnels 2018-2019		
Matin	Après-midi	Total h

Lundi			
Mardi		17h00-19h00	2h00
Mercredi	10h00-12h00	15h00-19h00	6h00
Jeudi		17h00-19h00	2h00
Vendredi		17h00-19h00	2h00
Samedi	10h00-12h00	14h00-16h00	4h00

Cantine - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES DE PORTAGE EN LIAISON FROIDE avec CCPG (délib 2018-523)

Vu la proposition de convention et de coordinateur de la Communauté de Communes du Pont du Gard sur ce sujet

- AUTORISE le Maire, à défaut le premier adjoint, à signer la convention de groupement de commandes de portage et la fourniture de repas en liaison froide et tout document afférant à ce dossier
- ACCEPTE la désignation comme coordinateur de la Communauté de Communes du Pont du Gard sur ce sujet
- DIT que la commune se laisse un droit de retrait jusqu'au dernier moment si les candidats ou les conditions conclues pour le marché ne lui conviennent pas
- DIT que ce marché, s'il est conclu, débutera en septembre 2019 pour la commune de Domazan

QUESTIONS DIVERSES

Marchés nocturnes

En lien avec les activités organisées par la CCPG, un marché nocturne aura lieu sur la commune de Domazan le 27 aout prochain. Il sera principal animé par les producteurs locaux.

Correspondant Ambroisie

Yann Schmitt se présente comme le référent « Ambroisie » pour la commune de Domazan. Sa mission consiste à référencer les lieux d'invasion de cette plante.

ER24

Monsieur le Maire fait part au Conseil des derniers éléments et de la convocation au Tribunal le 3 mai prochain.

ER22

Monsieur le Maire informe le Conseil des éléments d'échanges l'avocate en charge du dossier et des éléments de réflexions du Juge au regard de ce dossier.

ER25

Monsieur le Maire informe le Conseil qui malgré un accord verbal de la dernière personne (n'ayant encore donné son accord écrit) des consorts auxquels reviennent les droits de succession de l'ER25 (permettant la fin des travaux du RD235), celle-ci sur avis de ses avocats vis-à-vis de la succession s'est rétractée.

CCPG - GEMAPI

Monsieur le Maire rapporte au Conseil l'instauration de la GEMAPI dans les compétences de la CCPG, et la mise en place de la CLET avec validation des transferts de compétences. Ceci implique un changement d'organisation structurelle et financière avec le SMD, SMAGE et SMABVGR : le versement habituel des contributions de la commune vers ses organismes, sera maintenant relégué à la CCPG qui déduira les sommes de l'Attribution de Compensation versée.

CAUE

Monsieur le Maire informe le Conseil que P Gonod poursuive ses actions avec le CAUE.

Festivités

Le Conseil propose d'installer un porte banderoles permanent sur le terrain limitrophe à la RN100 devant le Rond-point de Signargues afin d'afficher les manifestations et évènement du village visiblement.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clos le présent Conseil Municipal.

Sauf précision expresse toutes les décisions du Conseil suscitées sont prises à l'unanimité.